

# JOURNAL OFFICIEL

**DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

DÉBATS PARLEMENTAIRES

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

*Ce numéro comporte deux séances. La sixième séance est encartée entre les pages 158 et 159*

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

9<sup>e</sup> Législature

**DEUXIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1991-1992**

**(5<sup>e</sup> SÉANCE)**

COMpte RENDU INTÉGRAL

**1<sup>re</sup> séance du mercredi 22 janvier 1992**

[www.luratech.com](http://www.luratech.com)



## SOMMAIRE

### PRÉSIDENTE DE M. ANDRÉ BILLARDON

#### 1. Election du président de l'Assemblée nationale (p. 157).

Scrutin.

*Suspension et reprise de la séance (p. 157)*

Proclamation du résultat du scrutin : aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés.

M. le président.

Mme Huguette Bouchardeau.

Deuxième tour de scrutin.

*Suspension et reprise de la séance (p. 158)*

Proclamation du résultat du scrutin : nomination de M. Henri Emmanuelli.

### PRÉSIDENTE DE M. HENRI EMMANUELLI

#### 2. Allocution de M. le président (p. 158).

#### 3. Ordre du jour (p. 159).

# LuraTech

## [www.luratech.com](http://www.luratech.com)

# COMPTE RENDU INTÉGRAL

## PRÉSIDENTICE DE M. ANDRÉ BILLARDON, vice-président

La séance est ouverte à quinze heures.

**M. le président.** La séance est ouverte.

1

## ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

**M. le président.** Mes chers collègues, conformément à la lettre dont il a été donné connaissance à l'Assemblée hier, la démission de M. Laurent Fabius de ses fonctions de président de l'Assemblée nationale a pris effet aujourd'hui (« Oh ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)

En conséquence, l'ordre du jour appelle l'élection, par suite de vacance, du président de l'Assemblée nationale.

Cette élection a lieu au scrutin secret à la tribune.

Je rappelle que, en application de l'article 9, alinéa 2, du règlement, aux deux premiers tours de scrutin, la majorité absolue des suffrages exprimés est requise ; au troisième tour la majorité relative suffit et, en cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est élu. (« Ah ! » et sourires sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)

J'ai été saisi des candidatures de :

Mme Huguette Bouchardeau, M. Jacques Chaban-Delmas (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre*), M. Henri Emmanuelli (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste*), M. Georges Hage (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste*).

Les bulletins manuscrits sont valables. Toutefois, afin de faciliter la tâche de nos collègues, des bulletins imprimés sont à leur disposition dans les salles voisines.

Ces bulletins devront être mis sous enveloppe dans l'urne placée sous la surveillance de l'un des secrétaires.

Le scrutin sera dépouillé par quatre scrutateurs titulaires et deux scrutateurs suppléants dont je vais tirer au sort le nom.

(Il est procédé au tirage au sort des scrutateurs.)

**M. le président.** Sont désignés :

Scrutateurs titulaires : Scrutateurs suppléants :

Mme Marie Jacq, M. Jean-Pierre Delalande,  
M. Frédéric Jalton, M. Roland Blum,  
M. Henri de Gastines,  
M. Robert Le Foll ;

Je vais tirer au sort la lettre par laquelle commencera l'appel nominal.

(Le sort désigne la lettre K.)

**M. le président.** Afin de faciliter le déroulement ordonné du scrutin, j'invite instamment nos collègues à ne monter à la tribune qu'à l'appel de leur nom.

Le scrutin est annoncé dans le Palais.

**M. le président.** Le scrutin est ouvert.

Il sera clos vers seize heures dix.

Messieurs les huissiers, veuillez commencer l'appel nominal.

(L'appel a lieu. - Le scrutin est ouvert à quinze heures vingt-cinq.)

**M. le président.** Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

J'invite nos collègues qui ont été désignés comme scrutateurs au début de la séance à se rendre au cinquième bureau pour procéder au dépouillement.

Le résultat du scrutin sera proclamé vers dix-sept heures.

### Suspension et reprise de la séance

**M. le président.** La séance est suspendue.

(La séance, suspendue à quinze heures quinze, est reprise à dix-sept heures dix.)

**M. le président.** La séance est reprise.

Voici le résultat du scrutin pour l'élection du président de l'Assemblée nationale :

Nombre de votants.....	541
Bulletins blancs ou nuls.....	7
Suffrages exprimés.....	534
Majorité absolue des suffrages exprimés....	268

Ont obtenu :

M. Henri Emmanuelli..... 256 suffrages

(*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jacques Chaban-Delmas..... 207 suffrages

(*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Mme Huguette Bouchardeau..... 44 suffrages

(*Applaudissements et exclamations sur divers bancs.*)

M. Georges Hage..... 27 suffrages

(*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il y a lieu de procéder à un deuxième tour de scrutin.

L'Assemblée voudra sans doute y procéder immédiatement. (*Murmures d'approbation.*)

Il en est ainsi décidé.

M. Jacques Chaban-Delmas et M. Henri Emmanuelli m'ont fait savoir qu'ils maintenaient leur candidature. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Le groupe communiste m'a fait savoir qu'il ne présentait pas de candidature au second tour. (*Exclamations sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. - Applaudissements sur les bancs de groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe communiste.*)

**M. Pierre Mazeaud.** On se couche ?

**M. le président.** J'interroge Mme Huguette Bouchardeau...

**Mme Huguette Bouchardeau.** Monsieur le président, les applaudissements que nous venons d'entendre, comme le résultat que je viens d'obtenir me paraissent significatifs.

J'ai voulu, par ma candidature, mes chers collègues, donner un signe. Notre assemblée devrait travailler dans une plus grande indépendance à l'égard du Gouvernement et des partis politiques. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)*

Je veux affirmer encore cette option et je maintiens donc ma candidature, en souhaitant, qu'une fois faite la démonstration par les uns ou les autres de leur fidélité à leur famille d'origine, le plus grand nombre d'entre nous se retrouve sur une candidature en faveur d'une véritable indépendance de notre assemblée. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union du centre.)*

#### Deuxième tour de scrutin pour l'élection du président de l'Assemblée nationale

**M. le président.** Nous allons donc procéder au deuxième tour de scrutin pour l'élection du président de l'Assemblée nationale.

Sont candidats pour ce deuxième tour : Mme Huguette Bouchardeau, M. Jacques Chaban-Delmas et M. Henri Emmanuelli.

Je rappelle que la majorité absolue des suffrages exprimés est encore requise.

Comme au premier tour, l'appel nominal commencera par la lettre K.

Le scrutin est annoncé dans le Palais.

**M. le président.** Le scrutin est ouvert.

Il sera clos vers dix-huit heures dix.

Messieurs les huissiers, veuillez commencer l'appel nominal.

*(L'appel a lieu. - Le scrutin est ouvert à dix-sept heures vingt-cinq.)*

**M. le président.** Personne ne demande plus à voter ?

Le scrutin est clos.

J'invite nos collègues qui ont été désignés comme scrutateurs au début de la séance à se rendre au cinquième bureau pour procéder au dépouillement.

Le résultat du deuxième tour de scrutin sera proclamé vers dix-huit heures cinquante.

#### Suspension et reprise de la séance

**M. le président.** La séance est suspendue.

*(La séance, suspendue à dix-huit heures quinze, est reprise à dix-huit heures cinquante.)*

**M. le président.** La séance est reprise.

Voici le résultat du deuxième tour de scrutin pour l'élection du président de l'Assemblée nationale :

Nombre de votants .....	550
Bulletins blancs ou nuls .....	4
Suffrages exprimés .....	546
Majorité absolue des suffrages exprimés	274

Ont obtenu :

**M. Henri Emmanuelli**..... 289 suffrages  
*(Applaudissements prolongés sur les bancs du groupe socialiste.)*

**M. Jacques Chaban-Delmas**..... 225 suffrages  
*(Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)*

**Mme Huguette Bouchardeau**..... 32 suffrages  
*(Applaudissements sur divers bancs.)*

M. Henri Emmanuelli ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, je le proclame président de l'Assemblée nationale et je l'invite à prendre place au fauteuil présiden-

tiel. *(Mmes et MM. les députés du groupe socialiste se lèvent et applaudissent M. Henri Emmanuelli.)*

*(M. Henri Emmanuelli prend place au fauteuil présidentiel.)*

#### PRÉSIDENCE DE M. HENRI EMMANUELLI

2

#### ALLOCUTION DE M. LE PRÉSIDENT

**M. le président.** Mes chers collègues, je voudrais dire quelques mots, selon l'usage, à la fin de cette journée que j'ai abordée avec la certitude que l'Aquitaine ne pouvait pas perdre...

C'est tout d'abord un sentiment de gratitude que je souhaite exprimer. Gratitude envers chacune et chacun d'entre vous, envers celles et ceux qui ont porté leurs suffrages sur mon nom, mais aussi envers les autres, détenteurs d'une part égale de la souveraineté incarnée par cette assemblée que j'ai désormais l'honneur de présider.

Permettez-moi aussi de rendre hommage à mon prédécesseur Laurent Fabius, qui a su mettre toute son énergie et son savoir-faire au service de notre institution et a entamé un travail indispensable de modernisation et d'ouverture.

Permettez-moi également de rendre hommage à mes compétiteurs d'aujourd'hui.

Mes chers collègues, cette fin de législature, nous en avons, je crois, tous conscience, sera marquée...

**M. Jean-Louis Debré.** Par une fin de règne !

**M. le président.** ... par un certain nombre de grands rendez-vous que nous aurons le devoir de réussir ensemble.

Rendez-vous avec l'Europe d'abord, et donc rendez-vous avec notre avenir.

**M. Francis Delattre.** Rendez-vous aussi avec la justice !

**M. le président.** Il s'agit du rendez-vous avec les conséquences des décisions prises à Maastricht. Mon prédécesseur a ouvert en ce sens un certain nombre de pistes sur lesquelles il nous faudra continuer d'avancer dans un grand esprit de concertation.

Notre second rendez-vous important aura lieu...

**M. Jean-Louis Debré.** Avec la justice !

**M. le président.** ... lors du débat sur nos institutions, voulu par le Président de la République. De tous les bancs de cette assemblée, nous entendons des voix, auxquelles j'ai souvent mêlé la mienne, qui plaident pour un meilleur équilibre des pouvoirs, pour une adaptation de nos institutions aux évolutions de notre société.

Ce débat, j'en suis sûr, marquera l'année qui s'ouvre et je souhaite que nous l'abordions avec toute la sérénité que requiert un sujet aussi fondamental. Je souhaite évidemment qu'il ouvre la possibilité d'un meilleur équilibre des pouvoirs, question qui - nous le savons tous et toutes - est au centre de notre réflexion commune.

Mais nous avons aussi un rendez-vous quotidien avec nos concitoyens et avec les problèmes qui sont les leurs, notamment le chômage qui figure au premier rang de leurs préoccupations.

Nos concitoyens attendent de nous, non des solutions miracles, mais des réponses concrètes à même de donner cet espoir dont toute société a besoin pour garder sa cohésion et se perpétuer. Nous ne devons jamais oublier cette réalité. Notre devoir en est d'autant plus grand et notre responsabilité d'autant plus importante.

Par notre capacité à répondre, chacun selon nos convictions, aux préoccupations de nos concitoyens, mais aussi par la qualité de nos débats, nous devons éviter que certains de nos compatriotes, en premier lieu ceux qui sont les plus démunis, puissent être tentés par des voix qui leur proposent l'aventure, la démagogie, le rejet de la démocratie, le racisme et l'exclusion.

L'histoire de notre pays nous a montré où pouvaient nous mener de telles déviances, dans un passé suffisamment récent pour que nous puissions compter, au sein de cette assemblée, certains de ceux, femmes et hommes, qui ont su préserver la dignité et l'histoire de la France et que je salue.

Il y a dans tout cela de grands enjeux pour notre assemblée. Ils nécessiteront une organisation de nos travaux qui soit à la hauteur de la tâche. Et j'aurai l'occasion de vous faire un certain nombre de suggestions à ce propos, après avoir pris le temps nécessaire de me familiariser avec ma nouvelle responsabilité et d'en discuter avec toutes celles et tous ceux d'entre vous qui voudront me faire part de leurs réflexions.

La tâche est lourde, mais je l'aborde avec enthousiasme et conviction, avec le souci d'être le garant de l'indépendance de notre assemblée et du respect de la pluralité des opinions qui s'y expriment et qui sont la marque distinctive de la démocratie.

**M. Robert-André Vivien.** Si c'est vrai, c'est bien !

**M. le président.** Mes chers collègues, je vous remercie.  
(*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

3

### ORDRE DU JOUR

**M. le président.** Ce soir, à vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

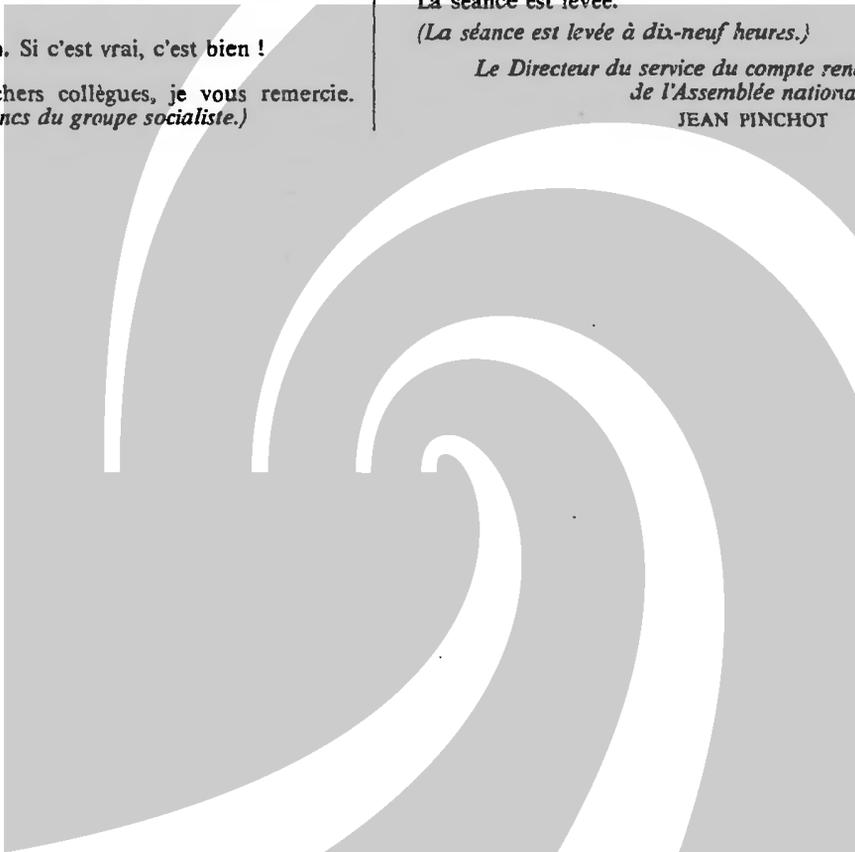
Suite de la discussion, en nouvelle lecture, du projet de loi n° 2541 d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République (rapport n° 2546 de M. Christian Pierret, au nom de la commission spéciale).

La séance est levée.

(*La séance est levée à dix-neuf heures.*)

*Le Directeur du service du compte rendu sténographique  
de l'Assemblée nationale,*

JEAN PINCHOT



# LuraTech

## [www.luratech.com](http://www.luratech.com)



*LuraTech*

***[www.luratech.com](http://www.luratech.com)***